

Compte-rendu du conseil du 12 décembre 2022.

- **Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans le Bourg** : devis :
 - Enfouissement : 15848€ pour la commune, soit 20 %
 - 7 nouveaux lampadaires à LED : 14318€ pour la commune, soit 50 %
 - Réseau téléphonique Orange : 15901€ pour la commune soit 100 %.**TOTAL : 46068€ pour la commune.** Un emprunt est nécessaire.
Travaux au printemps 2023, durée de 2 à 3 mois.
Validé à l'unanimité.
- **Aménagement de la cour de la mairie-école** : nous attendons des nouveaux devis. Pour les subventions, nous espérons 20 à 50 % de la DETR, 10 % du département et 20 à 40 % de la région.
- **Aménagement des Marnières** : création d'un City-stade à l'étude pour 2024. Les subventions seront de l'ordre de 40 à 50 % de la DETR, un fond de concours de l'ordre de 20 % de la CdC, et une partie non définie de la région.
- **Emprunt** : nous prévoyons le groupage de l'enfouissement des lignes et de la réfection de la cour. La meilleure offre est celle du Crédit Agricole, de 2,17 % sur 30 ans.
- **Proposition d'un tableau d'affichage** en mairie sous forme de classeur fixé au mur : pas de suite. Nous étudions la possibilité de simples classeurs mobiles plus économiques.
- **Temps de travail annuel** des employés municipaux de 1607 heures : validé.
- **Fête de Noël et marché de Noël du RPI** : un barnum à monter dans la cour de la mairie.
- **Vœux du maire** : le 6 janvier ; cadeaux aux nouveaux arrivants et naissances de 2021 et 2022.
- **Fibre optique** : il faut déposer un nom de rue pour les hameaux et fermes individuelles : validé.
- **Rapport du SIAEP concernant l'eau potable remis par le président** : approuvé. Il est consultable en mairie.